

Mais il leur faut aussi un généreux dévouement. Sacristains, cuisiniers, réfectoriers, chambriers, lingers, jardiniers, portiers, ou bien occupés à la couture, à la menuiserie, à la cordonnerie, et autres métiers : c'est tout ce que le monde voit en eux, mais Dieu sait distinguer parmi eux des héros et des saints. Constructeurs d'églises, catéchistes, pourvoyeurs des missions, précurseurs de la parole du prêtre, leur rôle a toujours quelque chose du sacerdoce. Les populations, sur lesquelles ils exercent une discrète mais forte influence, se sentent émues de respect, remplies de confiance devant eux. Dans le grand mystère des soins que le prêtre donne à l'œuvre du salut, leur action fait penser à celle de saint Joseph, à Bethléem et à Nazareth, autrefois témoin et protecteur de l'Enfant-Dieu.

Leur vertu ajoute toujours ce cachet qui la rend plus précieuse au ciel, d'être cachée; d'être plus incomprise que toute autre de la sagesse purement humaine; d'être faite de petits devoirs quotidiens que la foi seule grandit; mais d'être pour cela même plus en harmonie avec la sagesse divine qui renverse de leur trône les superbes, et se plaît à exalter les humbles.

Nous nous plaisons à répéter que le frère convers jouit dans l'Institut de tous les avantages de la vie religieuse, dans laquelle il s'engage par des voeux, à la suite de l'année du noviciat, pour un an trois fois de suite, puis pour trois ans, et enfin pour toute la vie. Il fait les exercices de communauté soit avec les Pères eux-mêmes, pour ceux qui sont communs à tous les Oblats, soit avec ses Frères pour les pratiques qui ne regardent que ceux-ci.

Aussi dans ce milieu si favorable à la piété et à la vertu, son cœur graduellement se purifie de tout attachement au monde et consomme son appartenance totale à Dieu.

Heureux celui que le Seigneur appelle à cet honneur divin! Et que faut-il pour y prétendre? Les aptitudes requises et la droiture d'intention. Les aptitudes, c'est-à-dire l'intelligence suffisante pour comprendre les devoirs de la vie religieuse et s'y soumettre volontiers; la santé nécessaire pour supporter la vie commune et rendre quelque service à la communauté. Quant à la droiture d'intention, elle consiste en ce que, répondant soit à des inclinations de son cœur, soit à des sollicitations extérieures que son esprit de foi lui fait ap-